

MAIRIE
de
THÉLIS-LA-COMBE

Procès Verbal
Réunion du conseil municipal
En séance publique
Du 19 février 2010

Arrondissement de Saint-Étienne
Canton de Bourg-Argental

Présents :

Rivory Carole
Berne Francis
Seytre Antoine
Fanget Régis
Oriol Thierry
Richard Emmanuel
Sabot Bernard
Tourny Roseline
Trouiller Franck

Excusés :

Arnaud Patrick, pouvoir à Régis Fanget
Deygas Raymonde

Secrétaire de séance : Antoine Seytre

Ordre du jour :

- Elections régionales des 14 et 21 mars 2010 (mise en place du bureau)
- Vote du compte administratif
- Auberge (appel d'offre)
- Taxe assainissement
- Délibération aires de containers poubelles
- Travaux pour les agents de la Communauté de Communes
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance 20h 30.
Le compte rendu du conseil municipal du 29/01/2010 est adopté à l'unanimité.

1- Elections régionales des 14 et 21 mars 2010 (mise en place du bureau)

Le tableau des permanences des élus lors des élections des 14 et 21 mars 2010 est arrêté.

2-Vote du compte administratif

Mme Roseline Tourny présente le compte administratif pour 2009.

- CCAS :

Le compte administratif du CCAS laisse apparaître un solde positif de 1 347.06 €.

- Eau et assainissement :

Le compte administratif eau et assainissement laisse apparaître, dans sa section fonctionnement un solde positif de 4 269.73 € et dans sa section investissement un solde positif de 46 199.62 €.

- Budget communal :

Le compte administratif de la commune laisse apparaître dans sa section fonctionnement un solde positif de 117 544.74 € et dans sa section investissement un déficit de 71.85 €, comblé par l'excédent de fonctionnement.

Lors du vote Mr Fanget, maire, quitte la salle du conseil. Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal décide, sur proposition de Mme Tourny d'affecter l'excédent de fonctionnement et investissement du budget communal 2009 sur le budget 2010 pour 70 000€ dans la section investissement et 47 472.89 € dans la section fonctionnement. Approuvé à l'unanimité.

3-Auberge

Mr le Maire rappelle la visite le 11 février 2010 de Mr Pierre Soubelet, Préfet de la Loire et de Mr Dino Cinieri, Député. Il remercie les conseillers municipaux qui ont participé à cette journée. Un dossier pour la subvention au titre du FISAC sera déposé dans les prochaines semaines en préfecture. Le dossier de DGE est en cours.

Le planning des travaux pour la reconstruction de l'auberge a été arrêté avec l'architecte. Les travaux devraient s'étaler sur 7 mois. Les dossiers d'appel d'offres des travaux ont été vus par la commission bâtiments, les entreprises vont pouvoir soumissionner à partir du 10 mars prochain suite à la publication de l'appel d'offres dans « Les Petites Affiches de la Loire », journal d'annonces légales et dans d'autres journaux.

Une subvention pourrait être demandée auprès de l'ADEME, pour le chauffage, par le canal du SIEL.

4- Taxe assainissement

La taxe d'assainissement va passer de 0.30€ à 0.32€/m³. Cette augmentation à 0.32€ est adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions.

5-Containers à poubelles

Deux devis de travaux sont présentés, le devis de l'entreprise Vanel Régis est retenu. Mr le Maire est autorisé à l'unanimité à signer le marché d'un montant de 5 920.20€ ttc.

Il s'agit d'aménager 9 emplacements de plateformes où les containers seront placés pour desservir les principaux hameaux.

Une subvention est demandée à la Communauté de Communes.

6- Travaux pour les agents de la Communauté de Communes

Mr le Maire lit la convention préparée par la Communauté de Communes des Monts du Pilat concernant la mise à disposition de 2 agents de la Communauté de Communes pour 32 journées maximum, réparties tout au long de l'année. Ces 2 agents effectueront des travaux d'entretien ou de petits chantiers de maintenance que la commune pourra leur confier. Le coût pour la commune s'élèvera à 185.50 € par jour de travail pour les 2 agents. La Communauté de Communes prenant à sa charge le complément des salaires et charges. A l'unanimité moins une abstention, Mr le Maire est autorisé à signer la convention.

7-Questions diverses

Réseau AEP

Les hameaux de Marlioux, Cherblanc et Le Creux du Roure sont privés d'eau. Un problème, (peut-être de gel) existe sur le réseau AEP. Dès samedi, l'entreprise Heyraud se rendra sur place pour porter remède à cette pénurie.

Rallye Forez-Pilat

Le rallye Forez-Pilat se déroulera le samedi 19 et dimanche 20 juin prochain. Il empruntera la RD2 des Ponts de Graix à Bourg-Argental.

Transport en car

Le Conseil général a mis à l'étude le transport en mini car les jeudis matins jours de marché à Bourg-Argental. Les hameaux de La Vilette, les Puits de Luzinas et du Creux du Roure pourraient être desservis, en plus des arrêts habituels.

Site internet

Le nouveau site internet de la commune reçoit une vingtaine de visites par jour.

Covoiturage

Mr le Maire rappelle que l'association Pilattitude en partenariat avec le Parc du Pilat met en place un réseau de covoiturage. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec MOPI au 06 09 78 45 56 (mopi@parc-naturel-pilat.fr)

Médailles d'honneur

Mr le Maire a proposé la remise de médailles d'honneur régionale, départementale et communale à 6 élus qui pendant plus de 20 ans ont siégé au conseil municipal.

Adduction AEP

Mr le Maire donne lecture de l'étude réalisée par la commune de Bourg-Argental pour la desserte des Ayaudes et de La Colombière. La commission de l'eau travaillera sur ce projet.

Recensement

Le recensement vient de se terminer, la commune compte 172 habitants.

Séance levée à 23h00.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 26 mars 2010 à 20h 30.